

# FLAVESCENCE

# INF

N°1  
Février 2019

Bulletin d'information du

**G DON**  
DES  
BORDEAUX

## PAROLE DE PRO

«Une équipe est passée chez moi et a marqué des pieds. Mais j'étais sûr que ça n'en était pas. Alors je suis allé à une journée de prospection et là j'ai vu qu'en fait ça en était bien, j'avais tort. On a une idée des symptômes qui est fausse, on s'en rend compte quand on prospecte avec le GDON.»

*Serge Rizzetto  
Viticulteur à Castelviel*

## IL EST VENU LE TEMPS DU BILAN !

### 2018 EN BREF :

7 946 hectares prospectés

11 % du vignoble visité

742 pieds de bois noir sur  
460 parcelles

12 330 pieds de flavescence  
dorée sur 1 439 parcelles

Zones foyers à Ambarès-et-Lagrave,  
Bassens, Beychac-et-Caillau, Faleyras,  
Laroque, Saint-Pierre-d'Aurillac,  
Saint-Loubès, Saint-Laurent-du-Bois,  
Camarsac

2 nouvelles communes contaminées

33 % de traitements insecticides  
économisés grâce au GDON

**AGENDA  
ANNUEL DE  
LA LUTTE**  
p.2

**BILAN PIEGEAGE  
ET TRAITEMENTS**  
p.2

**BILAN  
PROSPECTION**  
p.3

**A VENIR**  
Flavescence Info  
N°2 de la campagne  
2019 :  
dates et nombre  
de traitements par  
commune

crédit graphique : ©Clémentine Manon

# LE GRAND RETOUR SUR 2018

## JANVIER À MARS

BILANS DES ACTIONS  
GROUPES DE TRAVAIL  
RÉGIONAUX ET NATIONAUX

## JUIN À AOÛT

COMPTAGES LARVAIRES  
& PIÉGEAGE

Actions des viticulteurs:  
Traiter aux dates  
communiquées par le GDON

## OCTOBRE À JANVIER

COURRIERS D'ARRACHAGE  
TRAITEMENT DES DONNÉES  
DE TERRAIN  
RÉUNIONS ODG

## AVRIL À JUIN

CONTRÔLES D'ARRACHAGE

Actions des viticulteurs:  
Arrachage des pieds malades  
avant le 31 mars

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION &  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## AOÛT À OCTOBRE

PROSPECTION

Détection des symptômes et  
analyse des prélèvements

Actions des viticulteurs:  
Matinées de prospection avec les  
équipes du GDON  
Signalement des pieds suspects

## PIÉGEAGE

### À QUOI SERT LE PIÉGEAGE ?

2 019 pièges

Le piégeage permet de suivre la population de cicadelles et donc d'évaluer le risque de contamination afin de déclencher ou non le traitement adjuvant durant l'été.

### OÙ SONT POSÉS LES PIÈGES ?

72% du vignoble, 1 351 viticulteurs

Les pièges sont posés sur les communes contaminées où un traitement peut potentiellement être évité (avec 1+1 ou 2+1 traitements). Un nombre de pièges est défini par commune : ils sont placés chez différents exploitants, en priorité sur les parcelles contaminées.

### Y A-T-IL EU DES CICADELLES DE LA FLAVESCENCE DORÉE ?

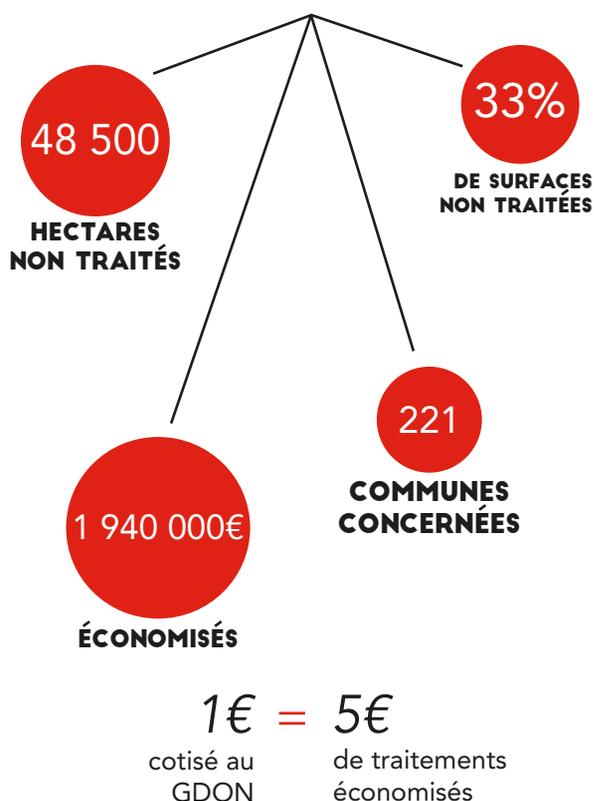
160 dépassements du seuil sur 75 communes

Entre le 23 juillet et le 9 août, les piègeurs ont compté 4 818 cicadelles dans 429 pièges sur 390 exploitations. 50% de cicadelles en plus ont été capturées par rapport à 2017.

## ÉCONOMIES DE TRAITEMENTS



### 1 À 2 TRAITEMENTS ÉVITÉS



## ● DIMINUER LES INSECTICIDES

### COMPTAGE DES LARVES

#### À QUOI SERT LE COMPTAGE LARVAIRE ?

304 parcelles vérifiées

Des comptages de larves des cicadelles vectrices de la flavescence dorée sont faits pour vérifier l'efficacité des premiers traitements larvicides. Nous retournons les feuilles et nous comptons les cicadelles vues. S'il y a trop d'insectes sur une parcelle, un traitement immédiat est demandé au viticulteur concerné et un piège sera placé sur cette parcelle. L'idée est d'éviter qu'un seul viticulteur fasse déclencher un traitement sur la commune entière lors du piégeage.

#### OÙ SONT FAITS LES COMPTAGES ?

83 communes, 265 viticulteurs

Autour des gros foyers de maladie et sur les exploitations ayant eu trop d'insectes en 2017.

### Y A-T-IL EU DES CICADELLES DE LA FLAVESCENCE DORÉE ?

1 105 cicadelles, 85 dépassements du seuil

Suite aux comptages réalisés entre le 18 juin et le 2 juillet, 77 viticulteurs ont dû effectuer un traitement immédiat.

## ● CONTENIR LA FLAVESCENCE DORÉE

### LES PIEDS MARQUÉS EN 2017 ONT-ILS ÉTÉ ARRACHÉS ?

*86 % des pieds contrôlés en 50 jours*

Lors du 1<sup>er</sup> passage de contrôle, les pieds n'étaient pas totalement arrachés sur 48 % des exploitations visitées. Après une relance et un 2<sup>ème</sup> passage, 22 % étaient toujours dans ce cas.

### À QUOI SERT LA PROSPECTION ?

Chercher les pieds symptomatiques de la flavescence dorée et du bois noir permet de connaître la contamination du vignoble et d'endiguer la propagation de la flavescence dorée.

### QUELLES COMMUNES SONT CIBLÉES ?

*185 communes, 9 279 parcelles, 7 946 hectares*

Des zones à risque sont identifiées selon des critères : parcelles infectées, foyer ou vigne non cultivée ou vigne mère à proximité, communes historiquement contaminées...

### COMMENT EST MENÉE LA PROSPECTION ?

La prospection a été faite du 10 août au 5 octobre par 3 types d'équipe de prospecteurs : les équipes de prestataires, formées aux symptômes une demi-journée et encadrées par un technicien chargé de valider et prélever chaque pied marqué ; les équipes de techniciens du GDON, formés 2 jours pour les gros foyers et les parcelles infectées l'année précédente et les équipes de professionnels (viticulteurs, pépiniéristes, salariés, techniciens...) lors des matinées de prospection avec le GDON.



**167 personnes**  
= 3,3 équipes de l'UBB



**10 446 heures**  
= 1 personne tous les jours pendant 4 ans



**27 780 km à pied**  
= 3 x Bordeaux - Pékin

### QUELLE CONTAMINATION A ÉTÉ OBSERVÉE ?

*1 063 analyses, 92 % positives*

Moins de 1% des pieds marqués se sont révélés négatifs à l'analyse.

*140 communes, 1 490 hectares, 12 330 pieds, 565 viticulteurs concernés par la flavescence dorée*

19 % des surfaces prospectées présentent des pieds atteints par la flavescence dorée. 4 parcelles sont à arracher entièrement car touchées à plus de 20 %, avec 2 125 pieds infectés sur 3 hectares. En 2017, la contamination était de 3,3 pieds par hectare prospecté. En 2018, elle passe à 1,6 pieds par hectare prospecté. Ce chiffre est similaire à 2016.

*61 communes, 589 hectares, 742 pieds, 236 viticulteurs concernés par le bois noir*

En 2017, le bois noir avait augmenté avec 21 % des surfaces prospectées atteintes, soit 4 fois plus que les années précédentes. En 2018, le nombre de pieds atteints est revenu à une valeur plus habituelle. L'insecte vecteur du bois noir fait son cycle sur le liseron ou l'ortie, ce qui peut expliquer que des jeunes vignes soient touchées.

## REUNIONS DE SECTEUR

Lors des réunions organisées par l'ODG des Bordeaux et Bordeaux Supérieur, nous avons présenté le nouveau site internet du GDON ainsi qu'un bilan d'activité pour chaque zone. Retrouvez ces bilans 2018 par secteur sur notre site en cliquant sur l'onglet «Documents».

## NEWSLETTER ET SITE INTERNET

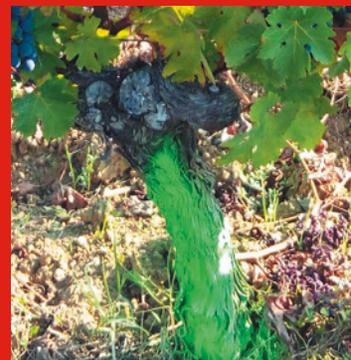
[www.gdon-bordeaux.fr](http://www.gdon-bordeaux.fr)

Pour mieux communiquer avec vous, une newsletter est envoyée par mail, connectée au nouveau site internet. Vous trouverez sur le site la carte des parcelles contaminées en 2018, des bilans par commune et par secteur, une foire aux questions et d'autres informations sur la flavescence dorée et les actions du GDON.

## MALADIE DE PIERCE

Cette maladie, causée par la bactérie *Xylella fastidiosa*, est présente dans le vignoble californien et, depuis 2017, à Majorque (Baléares).

EN 2018, le GDON des Bordeaux a prélevé et marqué à la peinture verte 65 pieds sans symptôme dans 65 communes différentes.



Toutes les analyses sont sorties négatives.

# PRINCIPES DE LA CONTAMINATION PAR LA FLAVESCENCE DOREE

Cette maladie de la vigne est due à une bactérie véhiculée par un insecte : la cicadelle de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*. Chaque année, la cicadelle commence son cycle en avril-mai par 5 stades larvaires puis termine par un stade adulte ailé début juillet.

L'adulte vit 10 semaines pendant lesquelles il peut parcourir environ 500 mètres. Il pond ses oeufs dans l'écorce des pieds de vignes.

Chaque insecte naît sain. S'il se nourrit sur un pied infecté, il devient porteur de la bactérie et un mois après, il en est le vecteur. Tous les pieds piqués ensuite seront alors contaminés.

Un an ou plus après la piqûre, les symptômes s'expriment sur le pied : même si vous ne les voyez que sur un rameau, la bactérie est déjà dans tout le pied.

Il est donc très important d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

## ● IDENTIFICATION DES PIEDS ATTEINTS

Les techniciens du GDON sont formés 2 jours pour reconnaître les symptômes et éviter les confusions. A l'œil, les symptômes de la flavescence dorée et du bois noir sont identiques, seule une analyse en laboratoire permet de les différencier.

Les pieds suspects sont prélevés et si le diagnostic du technicien est validé par le laboratoire, l'arrachage des pieds est demandé.

## ● PERIODE DES SYMPTOMES

Ils peuvent être visibles dès le mois de juin mais ils le sont surtout en août et septembre. Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre. A l'inverse, les feuilles peuvent sécher et tomber dès le mois d'août.

## ● EXPRESSION DES SYMPTOMES

Chaque symptôme est variable : **grappes séchées** (quelques grains, une ou deux grappes séchées), **bois mal aoûté** (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), **décoloration des feuilles** (quelques feuilles sur un rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer un seul symptôme sur les trois.

Lors des prospections, les pieds symptomatiques sont marqués. Par contre, si toutes les feuilles présentant des symptômes sont prélevées pour l'analyse, il se peut qu'aucun signe de la maladie ne reste visible sur le pied.

# ARRACHEZ VOS PIEDS !

# 1

L'arrachage des pieds doit éviter toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied.

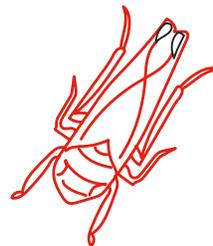
La destruction des ceps et des bois de 2 ans est indispensable car ils peuvent héberger des œufs de cicadelle, prêts à éclore au printemps.

# 2

# 3

Venez vous former à la reconnaissance des symptômes ou inscrivez vos salariés aux matinées de prospection !

**SI CHACUN TRAITE ET ARRACHE SES PIEDS CONTAMINES, LE RISQUE DE CONTAMINATION DIMINUE POUR TOUS**



**GDON**  
DES  
BORDEAUX  
ensemble contre la flavescence

Sophie Bentéjac  
Responsable

Morgane Le Goff  
Coordinatrice

1, route de Pasquina  
33750 Beychac et Caillau  
05 56 85 96 02  
gdon@gdon-bordeaux.fr

## EN SAVOIR PLUS

### POUR TOUTE QUESTION

Contactez votre GDON au 05 56 85 96 02 ou  
gdon@gdon-bordeaux.fr

### POUR TOUTE INFORMATION

www.gdon-bordeaux.fr